



David Feutry

Rebelles de la foi

LES PROTESTANTS EN FRANCE
XVI^e-XXI^e SIÈCLE

T E X T E S C H O I S I S

Belin:

Rebelles de la foi

TEXTES CHOISIS
Une collection dirigée par Martine Allaire

Conception couverture : Offparis.fr

Illustration de couverture : *Portrait de Philippe Duplessis-Mornay (1549-1623)*. Dessin de Nicolas Lagneau, Paris (Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français). © Lylho/Leemage.

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise que «les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective» (article L. 122-5); il autorise également les courtes citations effectuées dans un but d'exemple ou d'illustration. En revanche «toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite» (article L. 122-4). La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au C.F.C. (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Éditions Belin/Humensis, 2017
170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris Cedex 14
ISBN 978-2-410-01267-5

David Feutry

Rebelles de la foi
Les protestants en France,
XVI^e-XXI^e siècle

Belin:

INTRODUCTION

«Une victoire à la Pyrrhus». Dans le langage courant, cette expression désigne un succès chèrement payé, en référence à ceux du roi d'Épire, Pyrrhus I^{er}, lors des guerres face à Rome en 280 (Héraclée) et 279 (Ausculum) avant notre ère. Son contraire, un revers amenant pourtant tous les avantages, n'a pas laissé de traces dans nos expressions françaises. Pourtant, on pourrait parler d'une «défaite à la protestante», tant la situation des protestants depuis cinq siècles peut apparaître paradoxale. Combattus, martyrisés, interdits, ils obtiennent finalement une reconnaissance officielle à la veille de la Révolution, jamais remise en question. Elle leur permet au XIX^e siècle de devenir une minorité qui, au même titre que tous les citoyens, est régulièrement représentée dans les différents régimes, surtout la Troisième République qu'ils défendent ardemment.

Les protestants ont joué un rôle essentiel, tant dans le domaine politique (Rabaut Saint-Étienne, Guizot, Couve de Murville, Michel Rocard, Lionel Jospin), que culturel (Agrippa d'Aubigné, André Gide, Paul Ricœur) : beau pied de nez à Louis XIV qui souhaitait les voir disparaître et qui, plus que d'autres monarques, a contribué à former cette dualité lexicale : 1685 est bien une « victoire à la Pyrrhus » pour le pouvoir mais une prometteuse « défaite à la protestante » qui prépare des lendemains qui chantent.

Cette expression se retrouve finalement dans le titre de l'ouvrage et en trace l'orientation. Parler de « rebelles de la foi », c'est faire l'histoire de ces vaincus toujours debout, de ces opprimés obstinés, de cette minorité agissant contre le pouvoir pour une reconnaissance qui bientôt dépasse son seul cas : en 1787, un état civil est octroyé aux protestants mais aussi aux juifs. Là se situe l'une des caractéristiques du protestantisme français : une lutte personnelle pour des valeurs qui lui sont chères, mais dont l'application s'avère bientôt universelle.

S'il est aisé de citer des personnalités protestantes, il est plus difficile de comprendre ce qui les rassemble. Une religion, un corpus théologique commun ? Une pratique religieuse identique ? D'autres références moins liées à la religion, comme l'existence d'une culture, d'une mémoire et d'un passé ? N'est-ce pas plutôt un ensemble plus vaste mais aussi plus vague formant un état d'esprit particulier, indéfinissable,

donc qualifié de « protestant » ? Les définir s'avère complexe, surtout dans une large fourchette chronologique s'étendant du XVI^e siècle de Calvin au XXI^e siècle des évangéliques de Billy Graham, des temples improvisés dans les granges des années 1540 aux mégaéglises (ou *megachurches*) évangéliques d'aujourd'hui.

Si les protestants ne se laissent pas aisément saisir, c'est avant tout parce qu'ils ont été difficiles à nommer dès leur apparition. Nés au XVI^e siècle, ils font office de prématurés des querelles théologiques auxquelles on n'a pas eu le temps de trouver un prénom. La particularité de la désignation des protestants est qu'elle fut donnée d'abord par leurs opposants. Le premier réflexe fut évidemment l'éponymie : partisans de Luther, les protestants sont d'abord qualifiés de « luthériens » dès les années 1520. Pourtant, au fil des querelles religieuses, les protestants français qui suivent « la mode de Genève », donc les préceptes de Calvin, ne peuvent plus prétendre à ce nom. Ils deviennent dans les textes les « sacramentaires », sobriquet formé par Luther lui-même (*Sakramentierer*) pour dénoncer la conception de la Cène chez Zwingli et Calvin, non pas réelle (le pain est le corps du Christ et le vin est le sang du Christ, c'est le principe de la consubstantiation) mais symbolique. Il faut attendre 1552 pour que l'on forge le mot « calviniste », venu d'un théologien luthérien, pour critiquer les adeptes de Calvin. Cette acception, comme celle de « protestants », ne s'impose réellement qu'au XVII^e siècle.

Il est d'ailleurs à signaler que le terme le plus couramment utilisé aujourd'hui (protestant) ne renvoie pas du tout à une réalité française, mais à des querelles politiques de la diète du Saint-Empire : alors que la majorité des princes allemands et des villes choisissent d'adopter la doctrine de Luther, l'empereur Charles Quint les oblige, lors de la diète de Spire, à revenir au catholicisme. Les grands princes s'insurgent, protestent et finissent par obtenir en 1555 la paix d'Augsbourg fondée sur le principe *Cujus regio, ejus religio* (tel prince, telle religion), où le prince peut choisir sa religion et l'imposer à ses sujets. Cet adjectif péjoratif, massivement utilisé, devient très courant dans l'Empire au XVI^e et se diffuse au siècle suivant dans le royaume de France.

Un autre terme plus neutre s'est aussi imposé, celui de « huguenot », mais son étymologie n'a cessé d'alimenter les querelles des spécialistes. Si l'on se contente de l'hypothèse la plus probable, « huguenot » pourrait avoir une origine suisse, issue du germanique *Eidgenossen* (confédérés) et renverrait à l'alliance contractée par Genève avec Berne et Fribourg contre le duc de Savoie à la fin des années 1510. Alors que Genève devient la capitale théologique des réformés, on reprend cette expression, francisée en « huguenots », qui passe finalement à la postérité. Dès le XVI^e siècle, les sobriquets ne manquent pas pour qualifier les protestants, comme celui de « parpaillots » (c'est-à-dire papillons en occitan). Présent chez Rabelais dès le XVI^e siècle, il est popularisé par le *Mercurie français* pendant le siècle

de Clairac en 1621 et pourrait renvoyer à la tentative de sortie des soldats protestants, vêtus pour l'occasion d'une chemise blanche sur leurs vêtements pour se reconnaître, faisant penser au vol de papillons blancs.

Du côté du pouvoir, toutes ces dénominations furent secondaires. On leur préféra à partir du XVII^e siècle le qualificatif de « ceux de la religion prétendue réformée » (RPR) alors qu'après 1685, les protestants convertis eurent encore le droit à une dénomination particulière, les NC, pour « nouveaux catholiques » ou « nouveaux convertis ». À partir du XVIII^e siècle s'établit une distinction entre les réformés, d'une part (les héritiers de Calvin), et les luthériens, d'autre part, surtout implantés en Alsace, disciples de Luther.

Luthériens et calvinistes, bientôt appelés simplement « réformés » en France furent les deux branches majoritaires et presque uniques jusqu'au XVIII^e siècle, mais à partir du XIX^e siècle, un « réveil protestant » suscite l'apparition de nouveaux courants dits « évangeliques », qui dynamisent le protestantisme. C'est outre-Manche qu'il faut chercher l'origine de cette rénovation, au sein du troisième foyer protestant existant dans l'Europe des Lumières : l'Église anglicane. Fondée par Henri VIII en 1531 pour des préoccupations moins théologiques que politiques (le pape Clément VII lui avait refusé en 1530 une autorisation de se séparer de son épouse Catherine d'Aragon alors que le roi souhaitait épouser sa maîtresse Anne Boleyn), elle n'acquiert un caractère officiel qu'en 1559 avec le *Règlement élisabéthain* qui en fixe les principes : un clergé, mais seulement deux sacrements

(baptême et Eucharistie). C'est dans cet anglicanisme ronronnant lié à la Couronne qu'intervient au cours du XVIII^e siècle la remise en question posée par le prédicateur John Wesley (1703-1791). Fondateur du mouvement dissident méthodiste, il cherche à appliquer les préceptes de l'Évangile dans la vie quotidienne, meilleur moyen selon lui d'accéder au Salut. Cette sanctification quotidienne, dictée par une méthode à suivre à la lettre (d'où leur nom), s'accompagne de deux traits caractéristiques : l'œuvre sociale, d'où son succès populaire, et une liturgie charismatique, basée sur le chant et une grande extériorisation des sentiments, loin de l'austérité de l'Église anglicane. Cela conduit à son autonomisation à partir de 1784.

Ce mouvement méthodiste est à l'origine du « réveil » du XIX^e siècle où apparaît le mouvement évangélique. Émergent alors différents courants qui insistent sur tel ou tel aspect de la liturgie. Le mouvement baptiste, créé au XVII^e siècle en Angleterre, connaît une rénovation et se développe surtout à partir du XIX^e siècle dans le Nord de la France. Les baptistes mettent en avant le baptême comme une nouvelle naissance, celui-ci étant le résultat d'une démarche personnelle plus que d'une tradition familiale : on ne naît pas protestant, on le devient par une nouvelle naissance, qui suppose une rupture, dont le symbole est le baptême par immersion. Les « pentecôtistes » insistent sur le rôle de l'Esprit-Saint, qui permet à l'homme d'exercer les dons octroyés par Dieu (dons que l'on appelle aussi les « charismes », d'où le nom de « mouvement charismatique »). Il y a dans ce

mouvement une grande importance donnée au prosélytisme, car chaque croyant est également un missionnaire. Tous ces courants ne sont pas sans générer des dissidences, prônant tantôt un retour aux origines, une sorte de fondamentalisme, alors que d'autres tendent davantage vers le libéralisme, séduisant des populations variées et différentes dont les foyers les plus dynamiques sont aujourd'hui en Afrique ou en Amérique. On trouve ici l'une des plus surprenantes caractéristiques du protestantisme : son foisonnement, pour ne pas dire sa dispersion, qui rend parfois peu lisibles les différences, alors que la plupart des autres religions du Livre possèdent une orthodoxie fixée et presque immuable.

En France, une organisation commune regroupe toutes ces tendances : l'Église réformée de France, constituée en 1938 par l'union de la plupart des courants évangéliques, réformés et méthodistes, devenue en 2013 l'Église protestante unie de France, après l'union des Églises luthériennes.

La question de la dénomination est essentielle dans la mesure où le protestantisme est victime de ses origines : en proclamant l'autonomie de l'homme face à la Bible, Luther a ouvert la boîte de Pandore, condamnant le protestantisme originel à des mutations génétiques qui expliquent sa diversité plus que sa division. C'est l'une des particularités du protestantisme : né dans le schisme, il ne chercha jamais à supprimer les dissidents, donnant naissance à des mouvements de plus en plus séduisants face au protestantisme du XVI^e siècle. Au-delà des

différents courants émerge aussi la question de l'identité protestante en fonction d'une pratique religieuse parfois assidue mais aussi parfois lointaine, voire inexistante. Est-on encore protestant quand on descend de protestants mais que l'on ne pratique plus aucun culte ?

En 1981, lors d'une interview, Lionel Jospin, se définissant comme un «protestant athée», n'avait pas peur d'affirmer que son identité protestante «signifiait liberté, esprit critique, volonté de réforme, justice sociale», preuve de l'importance d'un socle partagé par les protestants et forgeant leur identité. Quelles sont donc ces valeurs susceptibles de rassembler les protestants ? Dans quels domaines ont-ils eu une activité constante et distinctive ? Il s'agit de se demander ce qui se cache derrière cet homme protestant souvent caricaturé comme austère, moralisateur et redresseur de torts. La vie et le caractère protestant seraient liés à sa confession. Luther a insisté sur la place de l'éducation au sein du cercle familial et dans la société. Le Livre et les livres sont au cœur de la culture protestante depuis cinq siècles, l'alphabétisation étant un préalable essentiel. Il n'est pas étonnant de constater durant l'époque moderne un développement important des structures d'enseignement protestantes, des petites écoles aux académies comme celle de Saumur, alors que la pédagogie enfantine doit beaucoup aux protestants comme Oberlin. Au pouvoir, les protestants ne laissent jamais de côté l'enseignement : pensons aux réformes fondatrices de Guizot sur l'enseignement élémentaire (loi Guizot sur l'école primaire du 28 juin 1833) ou au

rôle essentiel de Ferdinand Buisson aux côtés de Jules Ferry dans ses lois scolaires. Au-delà des actes, il en demeure vraisemblablement un esprit critique qui se mue parfois en engagement politique ou du moins en volonté de dénoncer les injustices, comme dans l'affaire Dreyfus. Cette place de la culture signe aussi une vraie ouverture d'esprit qui explique la « modernité » des protestants dans les questions de société, alors que d'autres religions restent beaucoup plus réservées, voire opposées aux évolutions.

Les protestants furent actifs pour faire reconnaître la place des femmes dans la société : le droit de vote est accordé aux femmes protestantes pour les élections des conseillers presbytéraux en 1905, et certains protestants, tel Ferdinand Buisson, cherchent à faire adopter, en vain, le droit de vote pour les femmes avant la Première Guerre mondiale. Dans les débats de société, les protestants ne sont pas moins engagés : sur la contraception (c'est à Évelyne Sullerot, sociologue protestante, issue du mouvement Jeunes Femmes, créé en 1946 au sein des Églises protestantes, que l'on doit la création du Planning familial dans les années 1960) mais surtout sur l'avortement : la Fédération protestante de France prend position très tôt sur la question et demande dès 1971 sa dépénalisation. En 1973, le pasteur André Dumas publie un texte militant pour l'IVG. Les questions éthiques actuelles, comme les débats sur la fin de vie, donnent lieu à des consultations du Comité consultatif national d'éthique, où les protestants sont très présents, tels le pasteur théologien Louis Schweitzer qui en fut

membre de 2009 à 2013, ou le médecin Didier Sicard qui le présida de 1999 à 2008 et qui, en 2012, fut à la tête de la Mission présidentielle de réflexion sur la fin de vie, laquelle créa le rapport Sicard.

Un autre principe permet de comprendre «l'esprit protestant», celui du sacerdoce universel: l'homme protestant ne dépend d'aucune hiérarchie ecclésiastique et cherche lui-même à interpréter les Écritures, en diffusant ensuite ce qu'il a appris. On se situe à l'extrême opposé des principes catholiques où le seul à détenir la parole de Dieu est le prêtre, intermédiaire indispensable. Cette idée de l'autonomie du croyant a eu des conséquences importantes pour l'univers mental des protestants: il existe une réelle liberté de conscience et un droit ouvert à la contestation, puisque tout est une question d'interprétation. Ce relativisme permet aussi la multiplication des courants, qui font aujourd'hui la force d'un protestantisme redynamisé par les évangéliques d'influence anglo-saxonne (les «born again», qui par le baptême connaissent une seconde vie et doivent le faire savoir). Enfin ce refus de tout dogmatisme religieux peut être étendu au politique: les protestants semblent rétifs à tout absolutisme monarchique ou à tout totalitarisme nuisible à leur liberté de conscience et à l'exercice de leur culte (de Louis XIV à Hitler), ils ont parfois été contraints de résister par un engagement militant en défendant des valeurs universelles que seule la démocratie peut garantir. Dans cette liberté intellectuelle, le débat joue un rôle primordial pour convaincre;

il y a dans l'esprit protestant toujours l'idée qu'il faut s'évaluer face aux autres pour se remettre en question.

Enfin la question du Salut a pu aussi modeler l'attitude des protestants, notamment face au travail. Avec Luther, le Salut se fait par la foi plutôt que par les œuvres ; chez Calvin, la prédestination libère l'homme, qui n'a qu'une seule attitude à adopter sur terre : chercher dans son activité professionnelle des signes de son élection divine. La réussite sociale est donc essentielle, non pas pour paraître, mais pour obtenir un signe. Dans l'économie (la banque Mallet, les Neufelize, les Mirabaud) ou l'industrie (les Peugeot, les Schlumberger), les protestants jouent au XIX^e siècle un rôle de premier plan. Il ne s'agit pas d'ailleurs seulement de réussir, il faut aussi aider son prochain : la solidarité, l'entraide sont essentielles. De nombreux protestants ont fondé des associations pour aider les plus démunis : le paternalisme des grands patrons du Nord ou de l'Est fut précurseur en matière sociale, la Cimade, chargée d'accueillir les réfugiés a, depuis 1940, un rôle essentiel pour des populations livrées à elles-mêmes, où les femmes protestantes jouent un rôle considérable.

Cet ouvrage sur la minorité protestante cherche donc à mettre en avant toutes ces facettes. Mais un problème se pose pour l'historien : que faut-il présenter aux lecteurs ? Faut-il ériger au Panthéon certains des « pères fondateurs » comme Calvin, Luther, Zwingli ou d'autres ? Faut-il dresser une galerie de portraits, livrant alors une histoire des protestants, plutôt qu'une histoire

du protestantisme à travers les textes? Le risque est aussi d'enfermer le protestantisme dans une galerie de personnages alors que l'histoire du protestantisme est bien plus riche. Il fallait donc se laisser guider par les sources, en faisant accéder le lecteur à toute la richesse disponible pour l'historien.

Cela explique le choix des vingt-huit textes, issus de sources très différentes. Les Mémoires ou les témoignages ne manquent évidemment pas, les protestants ayant souvent pris la plume pour consigner leur histoire personnelle et les exactions dont ils furent les victimes, mais il était important de varier les points de vue et les types de documents. On trouvera des sources normatives, plus arides mais non moins indispensables pour comprendre les condamnations ou au contraire la reconnaissance de la particularité protestante, des lettres (Voltaire), des écrits littéraires ou polémiques (Saint-Simon, Malesherbes) exprimant les doutes des contemporains sur la répression antiprotestante, des discours faits devant les protestants (Jules Ferry, Jacques Chirac), des rapports catholiques notamment pendant la révolte des Camisards ou des textes polémiques antiprotestants (Alphonse Toussenel). Les médias prennent aussi place dans la perception des protestants, tant par des articles (Raoul Allier dans *Le Siècle*) que par des contributions sur leur rôle réel ou présumé dans la vie actuelle, marronnier des grands hebdomadaires contemporains.

Les archives départementales ou nationales ont aussi été mises à contribution puisque l'on dispose d'une série spécifique dédiée aux protestants : la série TT

(Affaires et biens protestants) des Archives nationales regroupe les documents issus des bureaux des secrétaires d'État chargés des protestants et de la gestion des biens saisis. On y trouve également les archives des consistoires saisis après la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Enfin, il s'agissait de montrer aussi comment se faisait l'histoire du protestantisme, en donnant à ce livre une profondeur historiographique : cela explique la présence d'extraits de travaux d'historiens (Philippe Joutard), de sociologues (Max Weber) ou de revues historiques sur le protestantisme (le *Bulletin de la société d'histoire du protestantisme français*). Ce panorama des sources, aussi imparfait qu'il soit, est finalement un bon reflet pour saisir le protestantisme dans son évolution, sa variété, tout en cherchant à lui donner une cohérence historique.

Synthétiser un demi-millénaire d'une existence confessionnelle et politique aussi riche et variée apparaît bien comme une gageure, surtout pour une confession programmée pour croître par division cellulaire. La part belle a été faite à l'époque moderne, où les protestants connurent une histoire mouvementée. Cependant, il serait faux de penser que dès la Révolution française, les protestants deviennent des citoyens à part entière. Le combat pour l'intégration et la reconnaissance de tous prendra plus d'un siècle, avec les luttes de la Troisième République pour imposer la laïcité. Durant ces cinq siècles, les protestants furent porteurs de valeurs universelles (tolérance, respect, laïcité). Elles se sont progressivement imposées en France grâce à leur martyre, jouant

le rôle de catalyseur de l'opinion publique au XIX^e et XX^e siècle.

L'histoire des protestants n'est pourtant pas close, bien au contraire. D'abord parce que, avec les francs-maçons ou les juifs, ils constituent un thème de prédilection pour les médias, qui cherchent toujours à en faire une minorité agissante, mais surtout parce que le protestantisme connaît un renouvellement perpétuel : la place contemporaine de l'évangélisme où la dimension charismatique est essentielle, interpelle et constitue un sujet très prisé, offrant une nouvelle facette protestante. Réformés « historiques », appelés aujourd'hui luthéro-réformés, et évangéliques avec toutes leurs divisions offrent au chercheur une grande variété de profils protestants, véritables phénix en perpétuelle renaissance. Ils obligent l'historien, habitué des objets inertes dans la poussière des archives, à se transformer en Sisyphe, face à ces mutations permanentes.

PARTIE I

UNE COEXISTENCE POLÉMIQUE
AU XVI^e SIÈCLE

LA RECHERCHE DE LA CONCORDE SOUS FRANÇOIS I^{er}

1492: le Génois Christophe Colomb découvre l'Amérique au nom des rois d'Espagne et offre à l'Europe une nouvelle vision du monde. 1517: Luther en Allemagne publie ses *95 thèses*; il offre aux fidèles une nouvelle manière de croire et de vivre sa foi. Ces débuts du XVI^e siècle apparaissent comme un temps de profondes remises en question. Le royaume de France n'échappe pas à cette règle et on peut s'interroger sur les tentatives de réformes religieuses débutées dans ce siècle porté par la Renaissance. Quelle fut leur nature et comment furent-elles accueillies par le pouvoir lancé sur la voie d'un absolutisme théorique encore balbutiant dans la réalité politique? Dans ce contexte général de réflexions sur les pratiques de l'Église et de la papauté, comment fut reçue en France la rupture causée par

l'intransigeance du moine Luther ? Y eut-il une rénovation religieuse à la française, encouragée par le pouvoir royal ?

À l'orée du XVI^e siècle, à l'image du gothique, le catholicisme apparaît comme « flamboyant¹ ». La théâtralité et l'ostentation des prédications, processions ou sermons nourrissent la faim inextinguible de sacré des fidèles, préoccupés par le salut de leur âme. Cette angoisse de l'au-delà pousse les croyants à l'exigence et des voix s'élèvent contre les abus : absentéisme (conséquence du cumul des bénéfices ecclésiastiques), conduites scandaleuses (concubinat) ou méconnaissance des Écritures sont dénoncés, parce que ces attitudes mettent en péril l'accès des paroissiens à la vie éternelle. C'est sur ce terreau d'angoisse eschatologique perpétuelle, apaisée partiellement par le rôle des intercesseurs (les saints et la Vierge) et par une savante « comptabilité de l'au-delà² » (les indulgences) que se développent de nouvelles pratiques de la foi.

Au XV^e siècle a émergé, sous l'influence rhénane, la *devotio moderna*, forme de piété plus intériorisée, centrée sur la prière et le recueillement, plutôt que sur les observances classiques, collectives et ritualisées comme la messe. Cette première voie devait mener à la contemplation (la communion de l'âme avec Dieu), mais elle ne répondait pas à une question fondamentale : comment être sûr que le message de l'Évangile transmis par le prêtre soit réellement celui des origines ? Les préoccupations religieuses croisent alors les nouvelles aspirations humanistes nourries de la redécouverte

de l'Antiquité. Dans la lignée d'Érasme en Hollande, Jacques Lefèvre d'Étaples, prêtre, humaniste et philologue, cherche à rétablir la pureté originale des textes bibliques : en 1512, il édite une nouvelle version des *Épîtres* de saint Paul, bientôt suivie d'une traduction française de la Bible.

En parallèle de ces recherches humanistes sur les Écritures se produit aussi un mouvement de réformation interne, mené par des évêques éclairés soucieux du sort de leurs fidèles, tels François d'Estaing à Rodez, Pierre Filhol à Aix, Philippe de Montmorency à Limoges ou Guillaume Briçonnet à Meaux. Ce dernier a entamé une réforme ecclésiastique dans son diocèse depuis 1517, mais se trouve confronté à de nombreuses difficultés. Afin de la mener à terme, il décide en 1521 de faire appel aux prédicateurs les plus engagés, souvent érudits, tous liés à Jacques Lefèvre d'Étaples : en humaniste évangélique, il est attaché à la pureté des textes, mais aussi à des résultats concrets dans l'éducation religieuse. Cette association d'érudits et de prédicateurs conduit une réforme efficace par une éducation de qualité et par la lecture de l'Évangile en français. Comment aurait-il pu en être autrement ? L'évêque Briçonnet a alors à sa disposition une pléiade de missionnaires reconnus pour leurs qualités intellectuelles : Gérard Roussel est un théologien érudit, François Vatable un fin connaisseur de l'hébreu et du grec (il entre ensuite au Collège royal, ancêtre du Collège de France, fondé par François I^{er} en 1530), tandis que Guillaume Farel est spécialiste de la grammaire et de la philosophie. D'autres brillent

par leurs qualités oratoires : l'ermite Michel d'Arande déplace les foules à chacune de ses prédications, tout comme Martial Masurier, docteur en Sorbonne. 1521 marque la constitution du Cercle de Meaux et la tentative la plus ambitieuse de réforme intérieure. Pourtant, sa postérité est davantage liée à la qualité et au prestige de ses membres qu'à la longévité de son action (1521-1525). À peine arrivés, ils sont attaqués et critiqués, en grande partie à cause de la résonance d'autres rénovations bien plus radicales venues du Saint-Empire romain germanique.

Le 31 octobre 1517, un moine d'Erfurt, professeur à l'université de Wittenberg, Martin Luther, placarde ses quatre-vingt-quinze thèses contre les indulgences sur les portes du château de Wittenberg. Si le texte n'est pas destiné à rompre avec Rome, l'intransigeance de Luther consomme la séparation d'avec le pape. Après la condamnation de ses thèses, le 15 juin 1520, par la bulle *Exsurge Domine*, Luther commet l'irréversible en brûlant la bulle devant les portes du château ! Le 3 janvier 1521, le pape Léon X n'a d'autre choix que de l'excommunier. Mis au ban de l'Église catholique, il multiplie dès lors les écrits, qui séduisent partout en Europe. Ses œuvres circulent en France, des prédicateurs s'inspirent de ses idées pour prêcher, alors que les premières traductions françaises apparaissent grâce aux humanistes.

Dans ce contexte de rupture, la faculté de théologie de Paris comme le parlement de Paris, par crainte d'une contamination, décident de mettre un terme à toute tentative de réforme évangélique, systématiquement

suspectée d'appartenir à la mouvance spirituelle luthérienne. Les premiers à être inquiétés sont justement les acteurs du cénacle de Meaux, que l'on commence à appeler les «fabristes» ou les «bibliens». Comment ne pas les soupçonner alors que les aspirations évangéliques recoupent en partie les proclamations luthériennes ? Lefèvre n'avait-il pas affirmé toute l'importance de faire connaître à tous l'Évangile en langue vulgaire et proclamé la toute-puissance de la foi, notamment face aux œuvres ? Michel d'Arande n'avait-il pas, à de nombreuses reprises, à Meaux et à la cour, considéré publiquement Luther comme un saint homme, malgré quelques égarements ? Gérard Roussel n'avait-il pas remis en question le culte des saints et le caractère sacrificiel de la messe ? Les preuves ne manquaient pas pour les condamner, mais aucun ne souhaitait en arriver aux positions extrêmes de Luther, bien au contraire.

Dans cette situation ambiguë, ces évangélistes de Meaux se trouvent «entre Rome et Genève³», décidés à mener une réforme, sans pour autant adhérer à la Réforme, du moins pour la plupart d'entre eux. De leur côté, le parlement et la faculté de théologie de Paris, décomplexés par la captivité du roi à Madrid suite à la défaite de Pavie et enivrés d'un doux parfum d'impunité, n'ont pas les mêmes hésitations. Ils décident de frapper fort contre Lefèvre, éminence grise du groupe : le 6 novembre 1525, ulcérée de voir circuler des exemplaires en français des Évangiles, la faculté de théologie censure une partie de l'ouvrage, alors que le parlement de Paris confirme la condamnation et

interdit l'année suivante de posséder des exemplaires de l'Ancien ou du Nouveau Testament traduits en français. C'est l'éclatement du cénacle de Meaux. Malgré l'intervention du roi, beaucoup décident de fuir le royaume pour éviter le bûcher réservé aux hérétiques : piégés dans un débat entre orthodoxie et hérésie qui les dépasse, Lefèvre, Roussel et d'Arande se réfugient à Strasbourg, ville d'Empire, à la frontière du royaume, plus par crainte que par conviction. À l'inverse, Guillaume Farel s'installe à Zürich et devient un disciple convaincu du réformateur Zwingli.

Dans ces premières tensions religieuses liées à la Réforme, quelle est l'attitude du pouvoir ? Les réactions de François I^{er} pourraient sembler hésitantes ou contradictoires. Elles reflètent finalement une perception encore assez floue pour beaucoup de la frontière entre humanisme évangélique et hérésie luthérienne, mais éclairent sur ses motivations politiques dans une Europe complexe où il faut tenir tête à Charles Quint. Il semble que François I^{er} ait été moins radical dans ses condamnations que la Sorbonne ou le parlement. Plusieurs explications : d'abord pour des causes militaires ou, pourrait-on dire, dans une acception plus contemporaine, « géopolitiques », qui font se détourner le roi des questions intérieures, moins préoccupantes que la potentielle invasion du territoire. Dans les années 1520, François I^{er} mène des guerres acharnées contre Charles Quint en Italie, pour éviter notamment un encerclement total du royaume par la dynastie Habsbourg, installée en Espagne, dans le Saint-Empire et aux Pays-Bas.

L'Italie demeure le dernier territoire n'appartenant pas au « chemin de ronde espagnol » autour du royaume de France. Le temps et l'argent sont consacrés avant tout aux opérations militaires pour ce prince de la Renaissance souhaitant aussi donner l'image d'un « roi de guerre » victorieux. Si le succès éclatant de Marignan (1515), passé à la postérité comme une image d'Épinal, en est l'illustration, les défaites sont parfois lourdes de conséquences : la Bicoque en 1522, la déroute de 1528 à Naples mais surtout la défaite de Pavie (1525) qui éradique une partie de la noblesse française et force le roi à la captivité (1525-1526).

D'autres facteurs influent aussi sur son action relativement bienveillante à l'égard de l'humanisme évangélique. Prince des arts de la Renaissance, roi obéi et respecté, il rêve aussi de mener une rénovation religieuse du royaume. On retrouve ici les revendications gallicanes du roi de France, « évêque en son royaume » selon l'adage médiéval, représentant de Dieu sur terre et donc relativement indépendant de la papauté. Le concordat de Bologne, signé en 1516, est autant un compromis qu'un témoignage de cette particularité française d'indépendance temporelle vis-à-vis du pape. Il souligne d'ailleurs la toute-puissance du roi dans son royaume face au chef de l'Église catholique universelle : si le pape continue de donner aux évêques une investiture spirituelle, c'est au roi de France que revient le choix des évêques. Une dernière explication, et non des moindres, est à chercher dans l'entourage familial : le cercle de Meaux bénéficie d'une attention

particulière surtout parce que la propre sœur du roi, Marguerite d'Angoulême, est proche de l'évêque de Meaux, Guillaume Briçonnet.

Les trois courts textes qui suivent s'intéressent particulièrement à cette protection des premiers artisans de la rénovation évangélique par le pouvoir royal. Si les membres du cercle de Meaux peuvent échapper à la répression entre 1521 et 1525, ils le doivent sans doute à la relation privilégiée qu'entretenait l'évêque de Meaux, Guillaume Briçonnet (1470-1534), avec la sœur du roi, Marguerite d'Angoulême (1492-1549). Entre 1521 et 1524, elle correspond régulièrement avec celui qui est devenu son directeur de conscience. Ses lettres sont d'ailleurs souvent l'occasion d'évoquer sa piété et sa foi, largement influencées par la *devotio moderna*. Cette lettre du 21 décembre 1521 n'y fait pas exception. Dans un style humaniste, elle évoque justement les enseignements que Briçonnet peut lui apporter. L'écriture est toujours soignée pour cette femme de lettres, protectrice des écrivains, elle-même auteure d'une œuvre remarquable, *l'Heptaméron*. Elle le remercie aussi de la venue de Michel d'Arande, prédicateur à la cour et à Meaux qui joue un rôle essentiel de soutien spirituel auprès d'elle et la fascine par son charisme. Surtout, elle lui renouvelle son soutien et celui de son frère le roi, dans l'action qu'il mène avec le cercle de Meaux.

Cette protection n'est pas un vain mot et les humanistes peuvent l'éprouver dès 1521 : Lefèvre d'Étapes est attaqué par la Sorbonne suite à la parution

des *Trois Marie*, mais le roi fait cesser les poursuites. En novembre 1525, une nouvelle fois, le roi intervient par une lettre envoyée au parlement de Paris, qui a décrété de prise de corps Lefèvre d'Étaples («Fabri», de Faber, nom latinisé de Lefèvre, d'où le nom de ses compagnons utilisé aussi à l'époque, les «fabristes»), Pierre Caroli et Gérard Roussel («Girard Ruffi» dans sa lettre, nom latinisé de Roussel). Le ton très autoritaire de cette missive au parlement ne doit guère étonner, car la situation du royaume est, sinon grave, du moins très préoccupante : après l'humiliante défaite de Pavie, le 24 février 1525, où François I^{er} n'a laissé «que l'honneur et la vie sauve», le royaume est privé de son roi, retenu en captivité par Charles Quint à Madrid. Louise de Savoie, mère du roi, tente de calmer les tensions intérieures, alors qu'elle négocie sa libération.

C'est surtout le parlement de Paris, plus ancienne cour souveraine du royaume, au sommet de la pyramide judiciaire, qui prend l'initiative de la contestation en l'absence du roi. Il n'hésite pas à critiquer la politique de François I^{er} en multipliant les remontrances à la reine mère. «Madame», comme on l'appelle, cède au parlement sur la question de l'hérésie, qui peut alors se déchaîner. Cela explique cette lettre royale du 12 novembre visant à sauver du bûcher ces érudits. D'autres n'auront pas cette chance : le 17 avril 1529, l'humaniste Louis de Berquin, sauvé déjà deux fois par le roi du bûcher, est exécuté sur décision du parlement de Paris.

Encore plus étonnante est la réponse faite par le parlement le 15 décembre 1525 à la missive royale du

12 novembre, contenue dans les registres du parlement aujourd'hui conservés dans la série X des Archives nationales. Loin de céder à l'ordre donné, le parlement décide de poursuivre la procédure, contre l'avis et l'express commandement du roi. Il provoque par son obstination, nous l'avons déjà évoqué, la fin du groupe de Meaux, la fuite des «fabristes», mais devra s'attendre à la vindicte royale. De retour en France en 1526, après avoir accepté le traité de Madrid, François I^{er} réaffirme son autorité royale. Il se rend en personne au parlement de Paris sur l'île de la Cité, le 24 juillet 1527, pour humilier les parlementaires et leur rappeler les devoirs d'un bon magistrat. Cette élite judiciaire doit se contenter de juger et non de porter un avis sur la politique royale. Cette séance, appelée aussi «lit de justice», met définitivement au pas le parlement, mais elle montre surtout que François I^{er} fait des choix clairs qu'il faut respecter : intraitable face aux manifestations de l'hérésie luthérienne, il n'entend pas pour autant laisser faner l'efflorescence évangélique inspirée par le groupe de Meaux.

Pourtant, c'est bien la fin du rêve d'une rénovation religieuse à la française. Marguerite d'Angoulême, devenue par son mariage avec Henri II d'Albret, en 1527, reine de Navarre, accueille alors les évangélistes dans une douce retraite à Nérac, loin de Meaux, de la cour, des querelles religieuses et des bûchers. Mais la Navarre n'est pas (encore) la France. Partout dans le royaume, les protestants connaissent haines et souffrances, parfois avec la complicité royale, et commencent à contester leur sort, par la plume et bientôt par le fer.

LETTRE DE MARGUERITE D'ANGOULÊME
À GUILLAUME BRIÇONNET, COMPIÈGNE,
DÉCEMBRE 1521

Le seul feu bon et nécessaire, qui tout brûle jusques à la consumation des plus petites racines, vous veuille par importable amour et ravissement de vous-mêmes unir à Lui, en sorte que soyez par Lui récompensé au grand double de tant de biens qu'il Lui plaît par vous me distribuer, dont à jamais loué soit ! Car il peut ce que je ne sais et ne puis, et me donne sa grâce entendre et sentir sa parole écrite en votre lettre laquelle, combien qu'elle soit telle que j'en ai assez pour toute ma vie tenir mon esprit à l'école, toutefois connaissant la fontaine n'être tarie dont elle procède, plus famélique que jamais, [je] désire vous prier, comme à ministre du grand Moïse, me continuer le département de telle eau et si douce manne [...].

Et pour en solliciter, vous renvoie maître Michel, lequel, je vous assure, n'a perdu, pour le lieu, temps, car l'esprit de notre Seigneur par sa bouche aura frappé des âmes qui seront enclines à recevoir son esprit, comme il vous dira, et plusieurs autres choses dont lui ai prié, connaissant que ne mettez en doute sa parole.

Vous priant que, entre tous vos pieux désirs de la réformation de l'Église, où plus que jamais le Roi et

Madame sont affectionnés, et le salut de toutes pauvres âmes, ayez en mémoire celle d'une imparfaite, mal ronde, mais toute contrefaite perle, afin que, selon que lui désirerez, puisse trouver rondeur qui la convertisse en pyramide, pour enfin être tirée d'Icelui lequel je supplie selon son bon plaisir, le sachant ou ignorant, ne me laisser en mes ténèbres. Et vous prie le supplier qu'il lui plaise aider ses créatures. Ne me laissez aux affaires que je vois venir, sans me mander chose qui fortifie l'esprit, car plus que jamais en a besoin votre pauvre fille

MARGUERITE

Bibliothèque nationale de France,
manuscrits français, 11495, fol. 46.

LETTRE DU ROI FRANÇOIS I^{er}
AU PARLEMENT DE PARIS POUR LUI DEMANDER
DE SUSPENDRE LES POURSUITES
CONTRE DES ÉRUDITS ÉVANGÉLISTES
JUSQU'À SON RETOUR DE CAPTIVITÉ, MADRID,
12 NOVEMBRE 1525

À nos amés et féaux, les gens tenant notre Cour de Parlement à Paris. De par le Roy. Nos amés et féaux, nous avons entendu, que par devant vous s'est fait aucune procédure à l'encontre de Maître Jacques Fabri, Pierre Caroli et Girard Ruffi, personnages de grand savoir et doctrine, à la persuasion et instigation des théologiens de notre Université de Paris, quoique ce soit d'aucuns d'eux qu'on dit être grandement leurs malveillants, signamment dudit Fabri, lequel (comme pouvez être recors) fut naguère, nous étant à Saint-Germain-en-Laye, par aucuns d'eux calomnié et à grand tort mis en pareille peine.

Sur quoi, pour obvier aux inconveniens que notoirement l'on voit advenir, furent dès lors par nous ordonné[s] et commis plusieurs grands et notables prélats et docteurs de notre royaume, pour, appelés avec eux tel nombre de docteurs en Faculté de théologie que bon leur semblerait, voir, visiter, et entendre les œuvres, propositions et choses dont lesdits théologiens le chargeaient. Lesquels par nous députés, après diligente et due inquisition, nous firent dudit Fabri tel et si entier rapport,

vers la Suisse. Les femmes jouent un rôle de premier plan dans ce transfert, comme Mireille Philip, épouse d'André Philip, ministre du général de Gaulle à Alger. Même si les chiffres restent incertains et approximatifs, on peut penser que plusieurs milliers de juifs (peut-être 5 000) furent sauvés de la déportation en passant par Le Chambon-sur-Lignon.

L'histoire de la résistance civile des protestants rejaillit sous l'influence de l'État d'Israël, qui proclame certains Français «Justes parmi les nations», récompense personnelle octroyée à tous ceux qui ont œuvré à sauver des juifs de l'extermination, le pasteur Trocmé en 1971, à titre posthume, par exemple. Israël va même jusqu'à créer une exception en proclamant le plateau du Chambon-sur-Lignon «Justes parmi les nations» à titre collectif en 1988, honneur qui n'est partagé que par le Danemark et la ville de Niewlande aux Pays-Bas. Une place lui est réservée au mémorial Yad Vashem en Israël, lieu de souvenir du génocide. Par la littérature anglo-saxonne très tôt intéressée par le cas du Chambon (Philip Hallie, un professeur de philosophie passionné par le destin du village publie *Le Sang des innocents. Le Chambon-sur-Lignon, village sauveur*, 1980) ou par le cinéma (*La Colline aux mille enfants* de Jean-Louis Lorenzi, 1994), se construit la légende dorée d'un lieu emblématique de la résistance protestante.

Le discours du président de la République Jacques Chirac présenté ci-dessous est fondamental à plusieurs titres. D'abord, il s'inscrit dans une continuité que

le Président a lui-même engagée : la reconnaissance officielle de la responsabilité de l'État français dans le génocide. C'est un acte politique d'une grande clairvoyance mais aussi d'un grand courage, tant l'héritage de ce « passé qui ne passe pas » est complexe à gérer. Si François Mitterrand (1916-1996) a mené des actions ponctuelles, en assistant à la commémoration du cinquantième anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv en 1992, en créant en 1993 une journée commémorative (le 16 juillet) ou en inaugurant le musée mémorial d'Izieu l'année suivante, il s'est toujours refusé catégoriquement à reconnaître la culpabilité de l'État.

Jacques Chirac franchit ce cap décisif le 16 juillet 1995 quand il dénonce la complicité de l'État français avec l'occupant nazi. C'était mettre un terme à ce « syndrome de Vichy » et purger définitivement ce passé qui avait tant de mal à passer. Le discours de 2004 s'inscrit dans cette volonté expiatoire, dans un but mémoriel, mais aussi dans un but politique. Il ne faut pas oublier que sur le terrain politique, la menace de l'extrême droite préoccupe beaucoup le Président. Rappeler les compromissions intolérables de Vichy est l'occasion de pointer l'attitude du Front national et de Jean-Marie Le Pen, coutumier des sorties médiatiques antisémites ou révisionnistes.

Surtout, ce discours souligne le rôle des protestants, non seulement pour glorifier leurs actions, mais aussi pour ériger Le Chambon comme une valeur universelle de respect de l'autre, d'entraide et de tolérance. Il lie à nouveau définitivement les protestants à l'histoire de la